

Déclaration sur les principaux effets négatifs sur la durabilité 2024

Participant au marché financier:	Dierickx Leys Private Bank SA (LEI 5493008P892NNSV4139)
Résumé Dierickx Leys Private Bank SA (LEI 5493008P892NNSV4139) considère que les principaux effets négatifs de ses décisions d'investissement sont liés à des facteurs de durabilité. Cette déclaration résume ces effets pour la période allant du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2024. En 2024, la banque a appliqué la politique d'investissement responsable. Il s'agissait notamment d'exclure certaines entreprises et d'intégrer des données non financières dans le processus d'investissement. En outre, les politiques relatives à l'engagement et au vote par procuration ont toujours été prises en compte. La politique de vote et d'engagement a un objectif clair: influencer les politiques des entreprises dans lesquelles la banque investit par le biais d'un actionnariat actif ($\geq 3\%$) et d'une stratégie de vote réfléchie. Nous visons ainsi à créer de la valeur pour nos clients. En outre, l'engagement fournit souvent des informations supplémentaires lors de la préparation des assemblées générales. Ces informations renforcent notre analyse et nous permettent de prendre de meilleures décisions d'investissement.	

Tableau 1: Déclaration sur les principaux effets négatifs des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité

Impacts négatifs de l'indicateur sur la durabilité	Paramètres	Effets 2024	Commentaire	Mesures prises, mesures prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
Niveau de l'entreprise				
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX				
Émissions de gaz à effet de serre	Champ d'application 1 (tCO2eq)	21.468,43	Exclusion: les entreprises qui, selon le fournisseur d'informations ESG Sustainalytics, sont mal notées (note de risque ESG de 40 ou plus (c'est-à-dire « severe risk »)) et/ou qui ont connu un ou plusieurs incidents controversés du niveau le plus élevé (niveau 5) sont toujours exclues. De cette manière, les entreprises les plus polluantes sont automatiquement exclues du portefeuille.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
	Champ d'application 2 (tCO2eq)	9.708,72		
	Champ d'application 3 (tCO2eq)	236.325,82		
	Total champs d'application 1 + 2 (tCO2eq)	31.177,15		
	Total champs d'application 1 + 2 + 3 (tCO2eq)	267.412,49		
Empreinte carbone	Total champs d'application 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	25,35	Intégration ESG: sur la base des rapports ESG de Sustainalytics, les risques liés aux combustibles fossiles sont intégrés dans le processus de prise de décision en matière d'investissement, de sorte que les entreprises très polluantes ont moins de chances d'être incluses dans les portefeuilles.	
	Total champs d'application 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	220,54		
Intensité des GES des entreprises bénéficiaires	Total champs d'application 1 + 2 (tCO2eq/EURm)	49,68	Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui, pour les participations significatives (≥ 3%), lui permet d'influencer la politique de l'entreprise en matière d'émissions de GES, d'empreinte carbone et d'intensité des GES.	
	Total champs d'application 1 + 2 + 3 (tCO2eq/EURm)	513,17		
Exposition aux entreprises actives dans le secteur des combustibles fossiles	(% exposé)	5,04		
Part de la consommation et de la production d'énergie non renouvelable	Consommation d'énergie non renouvelable (%)	48,29	Exclusion: les entreprises qui, selon le fournisseur d'informations ESG Sustainalytics, sont mal notées (note de risque ESG de 40 ou plus (c'est-à-dire « severe risk »)) et/ou qui ont connu un ou plusieurs incidents controversés du niveau le plus élevé (niveau 5) sont toujours exclues. Dans le secteur de l'énergie, les entreprises qui obtiennent des scores élevés ont également des taux plus élevés de production d'énergie non renouvelable, ce qui augmente le risque d'exclusion.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
	Production d'énergie non renouvelable (%)	21,21		
Intensité de la consommation d'énergie (énergie consommée divisée par le chiffre	Agriculture, sylviculture et pêche (GWh/EURm)	-	Exclusion: les entreprises qui, selon le fournisseur d'informations ESG Sustainalytics, sont mal notées (note de risque ESG de 40 ou plus (c'est-à-	

DIERICKX LEYS
P R I V A T E B A N K

d'affaires) des entreprises par secteur à fort impact climatique	Construction (GWh/EURm)	0,14	dire « severe risk ») et/ou qui ont connu un ou plusieurs incidents controversés du niveau le plus élevé (niveau 5) sont toujours exclus. De cette manière, les entreprises les plus énergivores sont automatiquement exclues du portefeuille. Intégration ESG: sur la base des rapports ESG de Sustainalytics, les risques liés à la consommation d'énergie sont intégrés dans le processus de décision d'investissement, de sorte que les entreprises les plus énergivores ont une probabilité plus faible d'être incluses dans les portefeuilles. Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui, pour les participations significatives (≥ 3%), lui permet d'influencer la politique de l'entreprise en matière d'intensité de la consommation d'énergie, en particulier dans les secteurs à fort impact climatique.	
	Fourniture d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné (GWh/EURm)	1,11		
	Production (GWh/EURm)	0,23		
	Industries extractives (GWh/EURm)	0,64		
	Activités immobilières (GWh/EURm)	0,27		
	Transport et stockage (GWh/EURm)	1,71		
	Approvisionnement en eau, traitement des eaux usées, gestion des déchets et assainissement (GWh/EURm)	0,55		
Commerce de gros et de détail et réparation de véhicules (GWh/EURm)	0,26			
Activités ayant un impact négatif sur les zones vulnérables sur le plan de la biodiversité	(% exposé)	0,41	Exclusion: les entreprises qui, selon le fournisseur d'informations ESG Sustainalytics, sont mal notées (note de risque ESG de 40 ou plus (c'est-à-dire « severe risk ») et/ou qui ont connu un ou plusieurs incidents controversés du niveau le plus élevé (niveau 5) sont toujours exclus. Ainsi, les entreprises ayant un impact négatif important sur la biodiversité fragile sont automatiquement exclues du portefeuille. Intégration ESG: Sur la base des rapports ESG de Sustainalytics, les risques liés à la biodiversité sont intégrés dans le processus de prise de décision en matière d'investissement, de sorte que les entreprises ayant un impact négatif important sur la biodiversité vulnérable ont moins de chances d'être incluses dans les portefeuilles. Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui permet, pour les participations significatives (≥ 3%), d'influencer la politique de l'entreprise concernant les activités ayant un impact négatif sur les zones de biodiversité fragile. Des thèmes tels que la déforestation, l'agriculture régénératrice et l'élimination des déchets chimiques occupent le devant de la scène.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
Émissions dans l'eau	(t/EURm)	0,00	Exclusion: les entreprises qui, selon le fournisseur d'informations ESG Sustainalytics, sont mal notées (note de risque ESG de 40 ou plus (c'est-à-dire « severe risk ») et/ou qui ont connu un ou plusieurs incidents controversés du niveau le plus élevé (niveau 5) sont toujours exclus. Ainsi, les entreprises coupables d'une pollution importante de l'eau sont automatiquement exclues du portefeuille. Intégration ESG: Sur la base des rapports ESG de Sustainalytics, les risques liés à la pollution de l'eau sont intégrés dans le processus de prise de décision en matière d'investissement, de sorte que les entreprises ayant des émissions importantes dans l'eau ont une probabilité plus faible d'être incluses dans les portefeuilles.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).

			Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui, pour les participations significatives (≥ 3%), lui permet d'influencer la politique de l'entreprise en matière d'émissions dans l'eau, en mettant l'accent sur la prévention des rejets nocifs et la protection des écosystèmes aquatiques.	
Part des déchets dangereux et des déchets radioactifs	(t/EURm)	0,75	<p>Exclusion: les entreprises qui, selon le fournisseur d'informations ESG Sustainalytics, sont mal notées (note de risque ESG de 40 ou plus (c'est-à-dire « severe risk »)) et/ou qui ont connu un ou plusieurs incidents controversés du niveau le plus élevé (niveau 5) sont toujours exclues. Ainsi, les entreprises fortement exposées aux déchets dangereux et/ou radioactifs sont automatiquement exclues du portefeuille.</p> <p>Intégration ESG: Sur la base des rapports ESG de Sustainalytics, les risques liés aux déchets dangereux et/ou radioactifs sont intégrés dans le processus de décision d'investissement, de sorte que les entreprises qui y sont fortement exposées ont une probabilité plus faible d'être incluses dans les portefeuilles.</p> <p>Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui, pour les participations significatives (≥ 3%), lui permet d'influencer la politique de l'entreprise en matière d'actions liées aux déchets dangereux et radioactifs, en mettant l'accent sur la minimisation des déchets et leur élimination en toute sécurité.</p>	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
LES INDICATEURS RELATIFS AUX QUESTIONS SOCIALES, AUX RESSOURCES HUMAINES, AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN				
Violations des principes du Pacte mondial des Nations unies ou des principes directeurs de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) à l'intention des entreprises multinationales.	(% impliqués)	0,00	Exclusion: toutes les entreprises qui, selon l'analyse de Sustainalytics, pèchent systématiquement contre les principes du Pacte mondial des Nations unies. En outre, les recommandations du Conseil d'éthique du Fonds de pension norvégien sont toujours suivies. Par exemple, les entreprises sont exclues si elles présentent un risque inacceptable en termes de corruption, de violations systématiques des droits de l'homme, de dommages environnementaux importants (y compris des émissions de CO ₂ inacceptables) ou d'autres violations des normes éthiques fondamentales.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
Absence de procédures et de mécanismes de contrôle du respect des principes du Pacte mondial des Nations unies et des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales	(% impliqués)	57,96	Exclusion: les entreprises qui, selon l'analyse ESG de Sustainalytics, sont en violation structurelle des principes du Pacte mondial des Nations unies sont exclues. En outre, les recommandations du Conseil d'éthique du Fonds de pension norvégien sont toujours suivies. Par exemple, les entreprises sont exclues si elles présentent un risque inacceptable en termes de corruption, de violations systématiques des droits de l'homme, de dommages environnementaux importants (y compris des émissions de CO ₂ inacceptables) ou d'autres violations des normes éthiques fondamentales.	
Écart de rémunération non corrigé entre les hommes et les femmes	(%)	14,68	Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui, pour les participations significatives (≥ 3%), lui permet d'influencer la politique de l'entreprise concernant l'écart de rémunération non ajusté entre les hommes et les femmes, en mettant l'accent sur l'égalité salariale et la transparence des structures de rémunération.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des

DIERICKX LEYS
P R I V A T E B A N K

Diversité de genre au sein du conseil d'administration	(% de femmes)	37,19	Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui permet, pour les participations significatives (≥ 3%), d'influencer la politique de l'entreprise en matière de diversité de genre au sein du conseil d'administration, en mettant l'accent sur une représentation équilibrée et l'inclusion au niveau du conseil d'administration.	actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
Exposition à des armes controversées (mines antipersonnel, armes à sous-munitions, armes chimiques et biologiques)	(% impliqués)	0,00	Exclusion: les entreprises impliquées dans la production, le développement ou la distribution d'armes controversées - y compris les mines antipersonnel, les armes à sous-munitions, les armes chimiques et biologiques - sont exclues. Ces activités sont considérées comme des risques ESG graves et ingérables, quel que soit le secteur ou le contexte, et entraînent une exclusion directe.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
(Supra)national				
ÉMISSIONS DE CO₂				
Intensité des gaz à effet de serre	(KtonCO ₂ eq/EURm)	0,17	Exclusion: Les pays dont les gouvernements font l'objet de sanctions des Nations unies sont exclus. En outre, le <i>Sustainable Development Report</i> est consulté comme référence supplémentaire pour identifier les pays présentant des déficiences persistantes et structurelles dans leur progression vers les objectifs de durabilité (ODD) et, si nécessaire, les exclure de l'univers d'investissement.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
Social				
Pays dans lesquels des investissements sont faits malgré des violations des droits sociaux	(#)	0,00	Exclusion: Les pays dont les gouvernements font l'objet de sanctions des Nations unies sont exclus. En outre, le <i>Sustainable Development Report</i> est consulté comme référence supplémentaire pour identifier les pays présentant des déficiences persistantes et structurelles dans leur progression vers les objectifs de durabilité (ODD) et, si nécessaire, les exclure de l'univers d'investissement.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).

Tableau 2: Indicateurs supplémentaires liés au climat et à l'environnement

Impacts négatifs de l'indicateur sur la durabilité	Paramètres	Effets 2024	Commentaire	Mesures prises, mesures prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
Indicateurs applicables aux investissements dans les entreprises				
INDICATEURS CLIMATIQUES ET AUTRES INDICATEURS LIÉS À L'ENVIRONNEMENT				
Utilisation et recyclage de l'eau	Quantité moyenne d'eau consommée par les participations (en mètres cubes), par million d'euros de chiffre d'affaires.	54,33	Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui, pour les participations importantes (≥ 3%), lui permet d'influencer la politique de l'entreprise en matière d'utilisation et de recyclage de l'eau, en se concentrant sur une gestion efficace de l'eau et sur la réduction du gaspillage de l'eau.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).
	Pourcentage moyen pondéré de l'eau recyclée et réutilisée par les participations (%).	58,23		

Tableau 3: Indicateurs supplémentaires relatifs aux questions sociales et de ressources humaines, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les pots-de-vin

Impacts négatifs de l'indicateur sur la durabilité	Paramètres	Effets 2024	Commentaire	Mesures prises, mesures prévues et objectifs fixés pour la prochaine période de référence
Indicateurs applicables aux investissements dans les entreprises				
LES INDICATEURS RELATIFS AUX QUESTIONS SOCIALES, AUX RESSOURCES HUMAINES, AU RESPECT DES DROITS DE L'HOMME ET À LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION ET LES POTS-DE-VIN				
Absence de politique de lutte contre la corruption et les pots-de-vin	(%) impliqués.	0,17	Engagement et vote: Dierickx Leys Private Bank a mis en place une politique formelle d'engagement et de vote qui, pour les participations significatives (≥ 3%), permet d'influencer la politique de l'entreprise autour de l'absence d'une politique contre la corruption et les pots-de-vin, en mettant l'accent sur la transparence, les contrôles internes et le comportement éthique dans les affaires.	La politique actuelle d'investissement responsable est maintenue, dans le but de limiter les effets négatifs sur la durabilité à long terme. Cette démarche peut être soutenue par un engagement ciblé et des actions de vote pour les participations importantes (≥ 3%).

Description de la politique d'identification et de hiérarchisation des principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité

Grâce à une application systématique de la stratégie de durabilité, les entreprises sont exclues si elles ne répondent pas aux critères de durabilité définis par notre banque. En outre, les informations pertinentes liées aux ESG sont toujours intégrées dans les analyses commerciales, car ces données peuvent influencer de manière significative l'évaluation et les performances financières attendues.

De cette manière, le gestionnaire vise à exclure les entreprises ayant un impact négatif important sur les facteurs de durabilité et à n'investir que dans des entreprises qui ont un impact limité sur le climat en raison de la nature de leur activité ou dont la direction déploie des efforts suffisants pour atténuer les risques liés au climat auxquels l'entreprise est exposée, tels que les émissions de gaz à effet de serre, la biodiversité et la pollution de l'eau, entre autres. D'autre part, le gestionnaire cherche à investir uniquement dans des entreprises avec une bonne gouvernance et ainsi à ne pas sélectionner des entreprises présentant un risque élevé en ce qui concerne notamment la fraude, la corruption, les violations des droits humains, la sécurité du personnel et la confidentialité des données.

De plus amples informations sont disponibles sur notre site [Politique de durabilité ESG](#).

Politique d'engagement

Dierickx Leys Private Bank croit en un actionariat actif. Nous y voyons un moyen de créer de la valeur à long terme. Nous investissons dans des entreprises de qualité à des prix raisonnables. La durabilité fait partie de notre définition de la qualité. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, nous nous engageons auprès des entreprises dans lesquelles nous investissons.

Par le biais des droits de vote, nous visons à influencer les politiques de ces entreprises. Nous contribuons ainsi au meilleur fonctionnement de l'entreprise et à la protection des intérêts de nos clients. L'engagement nous permet également d'obtenir des informations plus approfondies. Nous les utilisons dans nos analyses et nos décisions d'investissement.

Nous ne votons que si notre position est suffisamment importante. Plus précisément, à partir de 3% du capital social, tous fonds confondus. Des exceptions sont possibles pour les questions importantes ou sensibles.

La politique d'engagement est mise en œuvre par le gestionnaire du fonds. Sur les questions liées à l'ESG, le gestionnaire de l'ESG fournit des conseils. Nous nous appuyons sur des sources fiables telles que Bloomberg, Sustainalytics ou Morningstar. Des analystes internes peuvent également être impliqués.

Nous nous concentrons sur trois domaines:

- **Écologie:** aligner les entreprises sur les objectifs climatiques et réduire la pollution
- **Responsabilité sociale:** attention portée aux droits de l'homme, aux conditions de travail et aux communautés.
- **Bonne gouvernance:** conseil d'administration équilibré, transparence et rémunération responsable.

Nous tenons un registre de nos positions et suivons les votes pertinents. Le gestionnaire ESG surveille également les principaux risques ESG.

Références aux normes internationales

La gestion des investissements tient compte des principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et des principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, ainsi que des conventions sous-jacentes. Les données de Sustainalytics sont utilisées à cette fin: le module Global Standards Screening identifie les entreprises qui violent ou risquent de violer les normes internationales, telles qu'elles sont définies dans les principes du Pacte mondial des Nations unies. Toutes les entreprises qui, selon l'analyse de Sustainalytics, violent les principes du Pacte mondial des Nations unies sont exclues. Dierickx Leys Private Bank ne prend pas systématiquement en compte les scénarios climatiques dans son processus de gestion. Toutefois, le fait qu'une entreprise dispose ou non d'une stratégie climatique peut influencer les décisions d'investissement (en particulier dans les secteurs à forte intensité énergétique).

Comparaison historique

Non applicable